

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée Tiriad Hep Tud Dilabour e-pad Pell

Le 16 juin 2023, le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) a été officiellement validé ! Dès le lundi 19 juin, les portes de l'entreprise Nevez Amzer - Terre d'Emplois Solidaires se sont ouvertes et les 6 premiers CDI ont été signés. A terme, l'entreprise embauchera toutes les personnes privées d'emploi volontaires de la commune et offrira de nombreux services aux habitants et entreprises. L'objectif est la mise en place du plein emploi dans la commune.

Ceci est l'aboutissement de la volonté de la municipalité et de plus de 4 ans de travail, très souvent bénévole, de dizaines de personnes et structures. Il existe actuellement 54 territoires TZCLD en France, 5 en Bretagne, dont un seul en Finistère, celui de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner. Ce dossier propose un retour sur le concept de TZCLD, l'origine du projet dans la commune, sa mise en place et sa concrétisation.

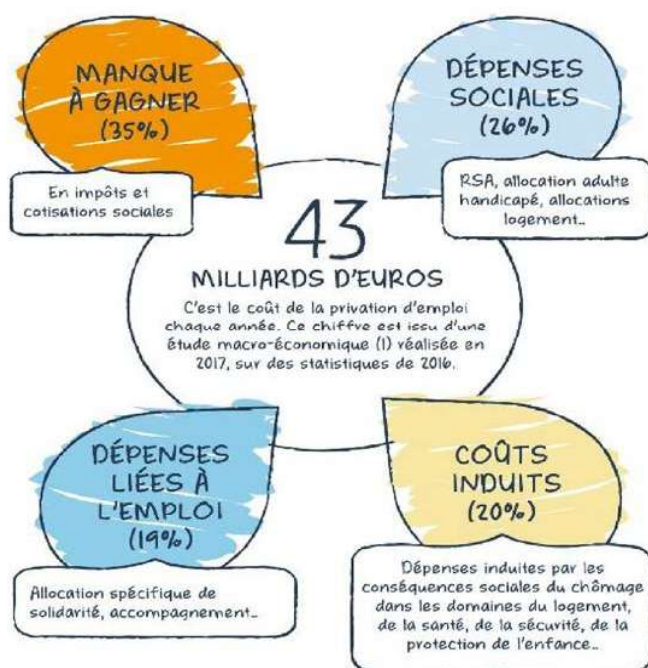


Première grève du Chômage à Loc-Eguiner avec les bénévoles du projet le 18 octobre 2019

Le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Depuis 2016, plusieurs territoires en France mènent l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), l'objectif étant de mettre en œuvre le droit à l'emploi. Celui-ci est le droit pour toutes les personnes privées d'emploi qui souhaitent travailler, de pouvoir occuper un emploi digne et durable sur leur territoire. On entend par digne, que ce travail doit permettre de subvenir à ses besoins et se réaliser dans des conditions optimales, et par durable, que ce travail s'inscrive dans le temps afin d'assurer une stabilité de vie. Le projet TZCLD vise

donc à supprimer la privation durable d'emploi à l'échelle locale en proposant un accompagnement personnalisé vers l'emploi pour les personnes volontaires et des emplois utiles et supplémentaires au sein d'une Entreprise à But d'Emploi (EBE). Les personnes embauchées par l'EBE sont en contrat à durée indéterminée, à temps choisi et rémunérées au SMIC. Les personnes concernées par ce projet sont celles qui sont privées d'emploi depuis un an dans les 24 derniers mois et qui résident sur la commune depuis plus de six mois.



Coût de la privation d'emploi : le manque à gagner est estimé à 24 500€ brut/an par équivalent temps plein. TZCLD propose que l'Etat et les Départements redirigent cette somme pour financer des emplois

1. LES PRINCIPES DU PROJET

Le projet TZCLD s'appuie sur trois principes :

- personne n'est inemployable. Chacun possède des compétences, il appartient aux employeurs de permettre de les mettre en œuvre en offrant un cadre adapté aux contraintes rencontrées.
- ce n'est pas le travail qui manque. Il existe de nombreux besoins en termes de services pour les habitants, les entreprises, les collectivités auxquels les acteurs économiques du territoire ne sont pas en mesure de répondre.
- ce n'est pas l'argent qui manque. La privation durable d'emploi a un coût, elle représente des dépenses publiques (allocations chômage, RSA...) et des manques à gagner (cotisations salariales et patronales, TVA additionnelle...).

Le projet TZCLD propose de transformer les dépenses publiques et les manques à gagner du fait de l'existence de la privation d'emploi, en investissements pour financer les emplois manquants et créer de nouvelles richesses pour les territoires.

2. LE CADRE

Nous parlons d'expérimentation car il s'agit d'évaluer les effets du plein emploi sur le territoire. L'objectif final est d'inscrire ce projet comme un outil classique des politiques de lutte contre le chômage. Les actions sont donc encadrées par des lois et évaluées par un comité de scientifiques au sein de l'association nationale TZCLD. Cette structure accompagne les territoires volontaires, au travers de rencontres, dites « Grappes ». Ces rendez-vous permettent de faire le point sur les pratiques, d'échanger sur les difficultés rencontrées et les solutions mises en œuvre pour y remédier.



A l'origine du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) à Saint-Thégonnec Loc-Éguiner

A l'origine du projet TZCLD, on retrouve la volonté de l'équipe municipale de ne laisser personne au bord de la route.

Nous avons bâti notre projet de mandat autour de valeur d'accompagnement des familles, de développement des services, de maintien des commerces et d'une action sociale forte. Olivier LE BRAS, adjoint et conseiller régional, en charge de la formation, avait vécu le « séisme » GAD et savait la difficulté pour beaucoup de retrouver du travail, surtout quand on a le corps abîmé par de longues années en usine. Lors d'un déplacement professionnel à Brest, il avait pu échanger avec ATD quart monde sur la possibilité d'accompagner les personnes en chômage de longue durée à travers une nouvelle expérimentation qui portait des territoires. Pour ma part, j'avais entendu parler lors d'un reportage télévisé, de l'expérimentation TZCLD. Après avoir échangé avec l'équipe municipale, l'idée a germé et nous avons lancé la commune dans la démarche pour accompagner les

personnes sans emplois vers ce nouveau projet au service de tous. Très rapidement, Josselin BOIREAU s'est vu confier le pilotage du projet. Il a pour cela, constitué une équipe solide pour l'accompagner. Avec quelques personnes, ils ont travaillé d'arrache-pied pendant près de 5 ans pour aboutir aujourd'hui à la labellisation du territoire. Il lui a fallu un engagement sans faille, dans la durée, avec toute l'équipe de l'association Droit à l'emploi à St-Thé Loc pour expliquer la démarche, rencontrer les habitants et les entreprises, créer le consensus autour du projet, au service du territoire. La labellisation et la création de L'ENTREPRISE À BUT D'EMPLOI sont le fruit d'une ténacité à toute épreuve malgré les difficultés rencontrées. A toutes et tous un grand merci pour ce travail colossal et pour cette nouvelle aventure qui commence !

Solange CREIGNOU

2019

En début d'année, nous rencontrons l'association brestoise AVEC qui proposait de nous accompagner pour la mise en place du projet. Le 17 avril 2019, une première réunion publique réunissait plus de 50 personnes : structures d'accompagnement à l'emploi, associations, élus et habitants. A l'issue de ce rendez-vous, un collectif d'une dizaine d'habitants se constituait avec pour objectif de mettre en place TZCLD en Saint-Thégonnec Loc-Éguiner. Ce regroupement a tout de suite été rejoint par des bénévoles de l'association ATD Quart Monde et du Mouvement National des Chômeurs et Précaires du Pays de Morlaix. Très rapidement, nous avons commencé à rencontrer les entreprises, les habitants et les futurs partenaires institutionnels. Mais à cette époque, s'il existait déjà 10 TZCLD en France, il n'y avait pas de possibilité d'en créer de nouveaux, en l'absence de nouvelle loi d'expérimentation. Nous avons donc rencontré les députés et sénateurs pour présenter TZCLD et exiger une nouvelle loi d'expérimentation.

Pour expliquer le projet et fabriquer le consensus, la communication est très importante. Les bénévoles de Droit à l'Emploi ont réalisé de nombreuses actions en ce sens : articles de presse, interviews radio ou télé, page Facebook, page internet, newsletter, flyers, animations, articles réguliers dans le bulletin municipal ou l'Inkanter...

Pour mener le projet, la commune a mis à disposition un local en face de la mairie. C'est là que nous avons commencé à réaliser nos réunions d'équipe hebdomadaires et à construire ce qui deviendra le Comité Local pour l'Emploi (voir pages suivantes). C'est aussi là que des bénévoles réalisaient les premières permanences pour accueillir les volontaires. Mais, face à la masse de travail pour aboutir, et à la complexité technique du dossier (mobiliser les personnes privées d'emploi, identifier les besoins et construire une entreprise avec un modèle économique inédit), il est apparu indispensable de nous professionnaliser. Pour cela, il a fallu monter des dossiers de demandes de financement auprès de partenaires publics et privés et créer une association pour embaucher cette personne. Le 13 novembre 2019 a donc été officiellement créée l'association « Droit à l'Emploi Saint-Thé Loc ».



La structure a rapidement mis en place la première « Grève du Chômage » à Loc-Éguiner et le porte-à-porte a pu débuter dans la commune pour présenter le projet et identifier les besoins des habitants. Pour partager les expériences des différents territoires bretons intéressés par TZCLD, nous avons également commencé à participer aux réunions « Grappes », aux quatre coins de la Bretagne. Ces rendez-vous permettent d'échanger les bonnes idées et de voir comment d'autres collectifs répondent aux mêmes problèmes que ceux que nous rencontrons.

2020

Alors que notre action avançait bon train, la crise sanitaire a provoqué un arrêt brutal de toutes nos initiatives, qui reprendront en mai. Mais cette crise démontre toute l'importance du « local ». Avec TZCLD, nous aurions pu produire des masques rapidement et en quantité, par exemple. Le besoin de plus grands locaux pour réaliser des ateliers de fabrication se faisant sentir, au mois de septembre, la commune a mis à notre disposition une partie des locaux de Mez Menez, à l'entrée du bourg de Saint-Thégonnec. C'est à cette même période que l'Assemblée Nationale votait à l'unanimité une deuxième loi d'expérimentation TZCLD qui permet à 50 nouveaux territoires de rentrer dans l'expérimentation. Nous avons enfin une perspective concrète d'aboutir. Avec l'embauche, au mois de décembre, d'une cheffe de projet, tout s'accélère et le lancement d'une activité de maraîchage peut se concrétiser avec la mise à disposition d'une parcelle par la commune.



L'arrivée dans le nouveau local de Mez Menez

2021

Au début de l'année 2021, la commune va également mettre à disposition du projet les anciens locaux des services techniques dans le bourg de Loc-Éguiner. Ceci va permettre de travailler le bois dans de bonnes conditions. L'arrivée de nouveaux volontaires et l'identification de nouvelles activités va être l'occasion de réaliser un atelier par semaine, puis deux. Constructions en bois-palette, restauration de meubles, préparation du terrain de maraîchage, créations coutures... les initiatives se diversifient. Les contacts avec les entreprises se concrétisent aussi par des réalisations en bois de récupération. Le projet de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner suscite l'intérêt et, au printemps, nous accueillons une délégation de l'association TZCLD nationale en présence de l'ensemble des partenaires du territoire et de Patrick VALENTIN, l'inventeur du concept TZCLD. A cette occasion, nous avons pu démontré la maturité du projet.



Visite du projet de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner par l'équipe nationale TZCLD le 26 mars 2021 en présence de nombreux partenaires : entreprises, associations, institutions, élus, habitants...

Il faudra attendre le mois de juin 2021 pour que soit publié le cahier des charges de TZCLD. Nous connaissons enfin les critères pour participer à l'expérimentation. Ce cahier des charges est très exigeant. Il nous faudra plusieurs mois pour valider toutes les demandes : fabrique du consensus, mobilisation des personnes privées d'emploi, identification des locaux, plan de financement prévisionnel... Élément clé, le 25 août, est créée l'Entreprise à But d'Emploi, Nevez Amzer - Terre d'Emplois Solidaires, en présence de Laurent GRANDGUILLAUME, le Président de l'association nationale TZCLD. En conformité avec l'esprit d'expérimentation de TZCLD, cette nouvelle structure de forme associative est animée par un Conseil d'Administration de 8 personnes issues de 4 collèges (clients, membres de droit, salariés, membres de soutien) et pilotée par une co-présidence. A la fin de l'année, est embauché un deuxième salarié en CDD qui a réalisé le modèle économique et financier de Nevez Amzer.



Assemblée Générale constitutive de Nevez Amzer - Terre d'Emplois Solidaires le 17 juin 2021 à l'atelier de Loc-Éguiner



Le lien avec les entreprises locales, un élément clé de la réussite du projet TZCLD. Serge ROLLAND, gérant de l'Épicerie de l'Enclos, est également administrateur de Nevez Amzer.

A la suite de cette réception en grande pompe, le verdict tombe comme un couperet. Si notre dossier est jugé bon sur quatre points principaux, le cinquième, le volet économique est considéré trop faible. Nous avons mal valorisé les partenariats acquis et divers points restent à affiner : gouvernances de l'Entreprise à But d'Emploi, organisation interne... Si ce verdict est dur à digérer, les conseils d'administrations de Droit à l'Emploi, de Nevez Amzer et les élus proposent immédiatement un plan d'actions pour redéposer au plus tôt notre candidature. L'Équipe projet est renforcée et un énorme travail est mené au cours des mois suivants permettant de déposer à nouveau notre dossier le 3 novembre.

Au cours de l'année, les ateliers et le lien avec les personnes privées d'emploi n'ont jamais cessé. Une permanence une fois par mois à la déchèterie a permis de commencer à valoriser des objets destinés à la destruction. Une présence hebdomadaire est également mise en place à l'espace France Service tous les mercredis après-midi. A la fin de l'année, une nouvelle cheffe de projet est embauchée pour remplacer, à terme, la première personne toujours en poste, qui deviendra directrice de Nevez Amzer.



Déjà testé bénévolement, une fois par mois, le détournement d'objets de la déchèterie et leur valorisation, est une des sources d'activité de Nevez Amzer. Ceci est possible grâce à une convention avec Morlaix Communauté.

2022

L'année commence par l'achat d'un camion devenu nécessaire pour assurer les permanences mensuelles en déchèterie et transporter les fabrications réalisées à l'atelier. Un premier vide-atelier en Loc-Éguiner permet de tester l'ensemble du cycle : collecte - réparation - revente. Les meubles et créations sont proposés à « prix libres ». Mais les premiers mois de 2022 sont surtout l'occasion de valoriser toutes les informations collectées depuis le début du projet. Il s'agit de préparer la création d'une nouvelle entreprise, de construire concrètement les activités que nous souhaitons mettre en place, d'identifier les locaux nécessaires, les outils, de mobiliser les volontaires, de conclure des conventions avec les futurs clients, de contacter les banques, de finaliser des conventions avec les collectivités... Le 24 mars, nous déposons officiellement notre candidature. S'en suit une multitude de rendez-vous pour compléter et affiner notre proposition, accompagnée le 15 juin d'une visite d'une équipe d'évaluation nationale qui expertise notre projet.



Lors des ateliers, nous testons les futures activités, comme la réalisation d'objets à partir des palettes récupérées à la déchèterie.

2023

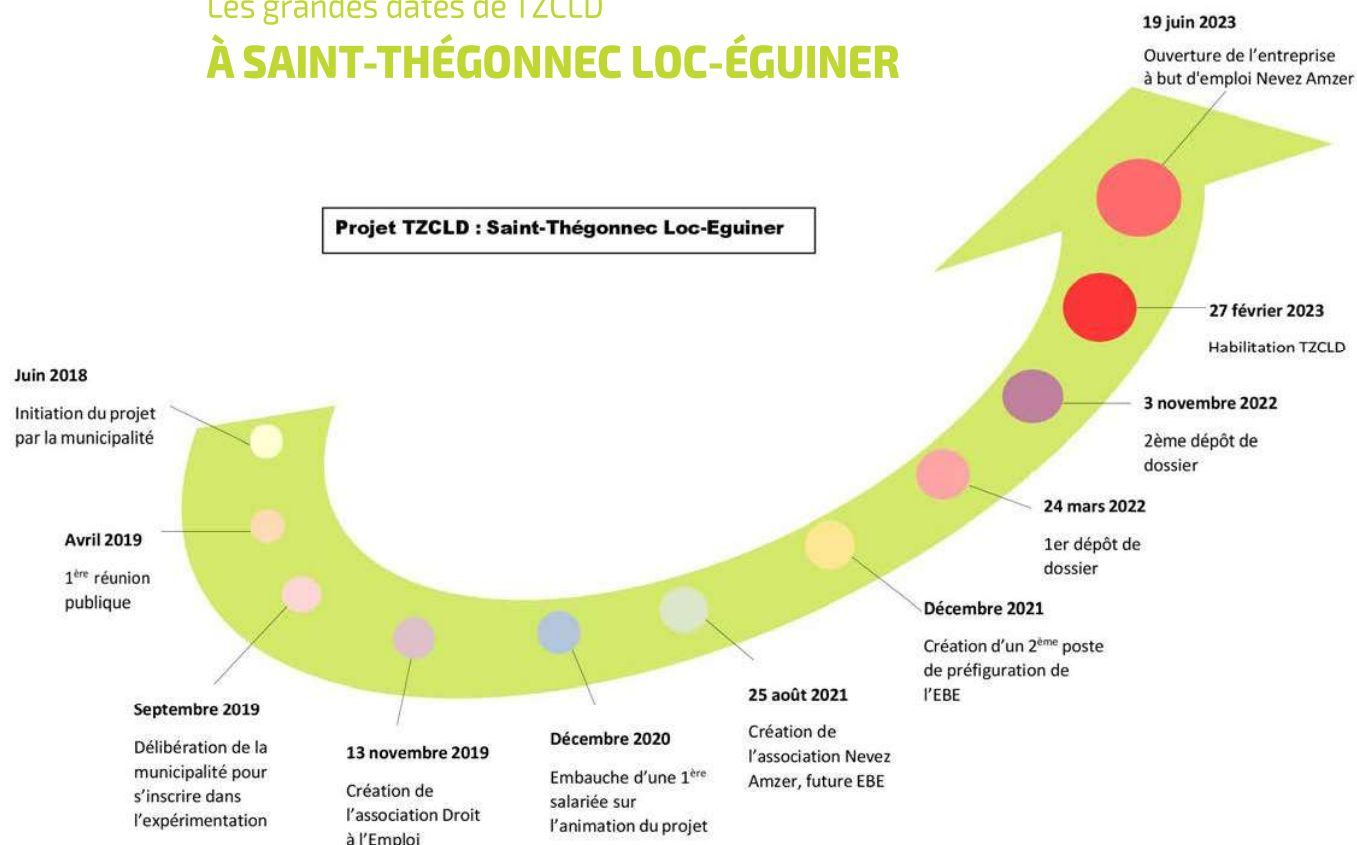
Ce début d'année est dédié à la concrétisation de Nevez Amzer : travaux dans les locaux pour mise aux normes, achat des outils de production (scie à table, ponceuses, lave-linges...), organisation interne de l'entreprise, préparation de la parcelle de maraîchage, recrutements des emplois supports... Puis, le 27 février, la nouvelle tant attendue depuis 2019 arrive enfin : nous sommes habilités Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ! Tout ce travail est reconnu et nous allons pouvoir enfin mettre en place le plein emploi à Saint-Thégonnec Loc-Éguiner !

Merci à tous les partenaires qui nous soutiennent : Orpam, Morlaix communauté, Commune de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, Conseil départemental du Finistère, Conseil régional de Bretagne, Fondation Crédit Agricole, BayWa.r.e, Enedis, Fondation EDF, Fondation La Poule Rousse, l'Etat via la Fonds de Développement pour la Vie Associative.

Un immense merci à toutes les personnes qui se sont engagées pour faire aboutir ce projet !

Les grandes dates de TZCLD

À SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER



Droit à l'Emploi Saint-Thé Loc, l'association qui porte le projet TZCLD

En 2019, pour mettre en place le projet, les bénévoles mobilisés créaient l'association Droit à l'Emploi Saint-Thé Loc (DAE). Cette structure était nécessaire pour professionnaliser le travail. DAE anime également l'Équipe projet et le Comité Local pour l'Emploi. L'Équipe projet est composée 8 à 10 personnes (bénévoles et salariées). Elle se réunit toutes les semaines pour suivre la mise en place du projet. La composition de cette équipe est variable.

L'ouverture de l'Entreprise à But d'Emploi ne signe pas l'arrêt de l'action de DAE. Bien au contraire, l'accompagnement des personnes privées d'emploi et l'identification des besoins du territoire doit se poursuivre.

Le Conseil d'Administration

Daniel GAUTIER	Président
Boris YAN	Trésorier
Carole CELLIER	Secrétaire
Rosanne METTETAL	Administratrice
Angélique CHIRON	Administratrice
Marion BOISNARD	Administratrice
Josselin BOIREAU	Administratrice



1. Mobilisation des habitants et des PARTENAIRES SOCIO-ÉCONOMIQUES

La mise en place de l'opération a nécessité un grand travail d'information et de mobilisation des habitants, des entreprises et des partenaires. Au cours des actions de « porte à porte », nous avons visité plus de 600 foyers pour présenter le projet et identifier les besoins. De la même manière, les entreprises et les partenaires du territoire (Pôle emploi, syndicats, associations, collectivités...) ont été contactés. Ce travail a permis de mettre en place le **Comité Local pour l'Emploi** qui réunit l'ensemble des acteurs économiques et sociaux du territoire. Il veille à ce que, à terme, toutes les personnes privées d'emploi soient embauchées et que les activités proposées ne soient pas concurrentes avec les entreprises de la commune.



Le Comité Local pour l'Emploi regroupe 35 représentants (élus, habitants, organismes d'accompagnement à l'emploi, entreprises, associations, syndicats...) et se réunit toutes les 6 semaines.

À l'écoute de vos besoins

***Nous sommes toujours à l'écoute de vos besoins et à la recherche de nouvelles compétences.
Que vous soyez une personne privée d'emploi, retraitée, active, vous pouvez nous rejoindre !
Nous recherchons également des outils.***



L'ensemble des partenaires mobilisés avec le projet TZCLD

Accompagnement des PERSONNES PRIVÉES D'EMPLOI 2.

Pour atteindre notre objectif d'exhaustivité, nous avons été à la rencontre des personnes privées d'emploi du territoire : porte à porte, stands, animations... Différents courriers ont également été envoyés par la mairie et les partenaires institutionnels. Avec les personnes volontaires, nous étudions ensemble le parcours et le projet professionnel ainsi que les éventuelles contraintes (santé, mobilité, familiales...) en prenant en compte leurs savoir-faire et envies de faire. Nous avons ensuite mobilisé notre réseau de partenaires socio-économiques pour dynamiser le retour vers l'emploi.

Depuis sa création, Droit à l'Emploi a permis le retour à l'emploi d'une quarantaine de personnes vers des entreprises classiques, de la formation, de l'auto-entrepreneuriat ou des structures d'insertion par l'activité économique.

Si aucune solution satisfaisante et/ou durable n'est trouvée, la personne peut intégrer l'EBE Nevez Amzer, si elle le souhaite.



Savoir afficher ses ambitions et faire connaître le projet !

3. Recherche et expérimentation DE TRAVAUX UTILES

Les « travaux utiles » répondent aux besoins exprimés dans la commune mais pour lesquels il n'y a pas d'offre de la part des entreprises locales. Ces travaux sont identifiés par Droit à l'Emploi et expérimentés lors d'ateliers avec les volontaires, avant que Nevez Amzer ne les propose dans sa gamme de services. Nous étudions également les compétences et souhaits de formation des personnes privées d'emploi pour mettre en place ces nouvelles activités. Il est important que les personnes puissent faire un travail qu'elles apprécient.

Les travaux utiles sont résolument tournés vers l'intérêt général, le développement de lien social et la transition écologique. A travers une palette de services rendus aux habitants, ils entretiennent la cohésion sociale et préservent les ressources naturelles en favorisant le réemploi.



Plusieurs opérations ont été menées sur la future parcelle de maraîchage à proximité de l'école François-Marie Luzel : plantation de petits fruitiers, amendement, débroussaillage, semis d'engrais verts...

Nevez-Amzer, l'Entreprise à But d'Emploi (EBE)

L'association Nevez Amzer – Terre d'Emplois Solidaires est conventionnée par l'Etat en tant qu'Entreprise à But d'Emploi. Cette convention permet d'embaucher en CDI à temps partiel ou temps plein les habitants de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner éloignés durablement de l'emploi. Les activités menées doivent correspondre aux savoir-faire et envies d'apprendre des volontaires tout en étant non-concurrentielles avec les entreprises locales.

Le Conseil d'Administration de Nevez Amzer

	Collège	Représentant	Rôle
Marylaure POULIQUEN	Clients	Gîtes	Représentante légale
Michel POULIQUEN	Membre de soutien	Habitant	Représentant légal
Serge ROLLAND	Clients	Viv'Eco	Administrateur
David GUYOMAR	Membre de Droit	Morlaix communauté	Administrateur
Françoise RAOULT	Membre de Droit	Mairie - CCAS	Administrateur
Laurent BERREZAIE	Membre de soutien	Droit à l'Emploi	Administrateur
A venir	Salarié	Les salariés de Nevez Amzer	Administrateur
A venir	Salarié	Les salariés de Nevez Amzer	Administrateur



Les locaux de Nevez Amzer à Loc-Eguiner



La couture, l'une des activités de Nevez Amzer a été proposée suite à plusieurs ateliers pour tester la mise en œuvre. Choix des activités, gouvernance, rencontre des partenaires, organisation des ateliers... Les personnes privées d'emploi bénévoles et futures salariées de Nevez Amzer sont parties prenantes du projet depuis son début et à tous les niveaux.

Les activités de Nevez Amzer

Au démarrage, nous mettons en place 5 grandes activités :

- Couture : réparations et créations
- Blanchisserie : lavage, séchage, repassage, pliage, retrait-livraison
- Maraîchage : fruits et légumes cultivés au naturel qui seront à disposition sous forme de paniers dans nos différents sites. Nous pourrons aussi livrer à domicile les paniers dans le cadre du service conciergerie et pourquoi pas tenir un stand hebdomadaire dans la commune. L'EPHAD et le multi-accueil seront également intéressés par nos productions.
- Recyclerie : magasins de vente, dans les 3 bâtiments, d'objets réemployés récoltés en déchèterie, par apports volontaires ou en débarras de maisons, collectivités, entreprises, et créations bois de toutes sortes à la demande.
- Conciergerie : petits services aux habitants, entreprises, collectivités, livraisons à domicile des artisans et commerçants locaux (Boulangerie Canévet, épicerie Viveco...), petites réparations à domicile (poignées de portes, prises, ampoules...), petits entretiens extérieurs, nourrissage et promenade des animaux domestiques, gardiennage, gestion des locataires en chambres d'hôtes ou gîtes..., selon les demandes individuelles.

Ces activités s'organisent sur 4 sites permettant de rayonner sur toute la commune :

Le siège social à Mez Menez

- Administration-comptabilité, encadrement et pôle direction
- Blanchisserie
- Couture
- Petite boutique recyclerie
- Point relais des paniers de maraîchage

ZI de la Gare

- Recyclerie
- Point relais des paniers de maraîchage
- Atelier bricolage
- Zone de stockage dons et matériels des activités

Route de la Penzé dans le bourg de Loc-Éguiner

- Petite boutique recyclerie
- Point relais des paniers de maraîchage
- Permanence couture
- Atelier de réparation vélos
- Point relais des paniers blanchisserie

Terrain ZAC de Penn Ar Park (derrière l'école primaire François-Marie LUZEL)

- Maraîchage



L'évolution de l'entreprise

L'entreprise a démarré dès le mois de juin avec 13 salariés issus de la privation d'emploi et 3 salariés non issus de la privation d'emploi (direction, direction adjointe et encadrement du maraîchage). Les 13 premiers salariés sont des habitants bénévoles du projet depuis un, deux ou trois ans. Ils ont activement contribué à sa conception et son développement.

Nous avons projeté en 2023 d'embaucher 22 personnes privées durablement d'emploi. Nous souhaitons atteindre le plein emploi dans la commune en salariant 60 personnes au bout de 3 années d'exercice. Lorsque nous aurons atteint notre rythme de croisière, nous pensons qu'une quarantaine de salariés seront présents dans l'entreprise.

Le projet TZCLD est maintenant en place

C'est aux habitants et entreprises du territoire de s'en saisir. Alors quand vous avez un besoin (récupération, petits travaux...), ayez le bon réflexe, contactez Nevez Amzer.

Ensemble, faisons de l'emploi un droit !



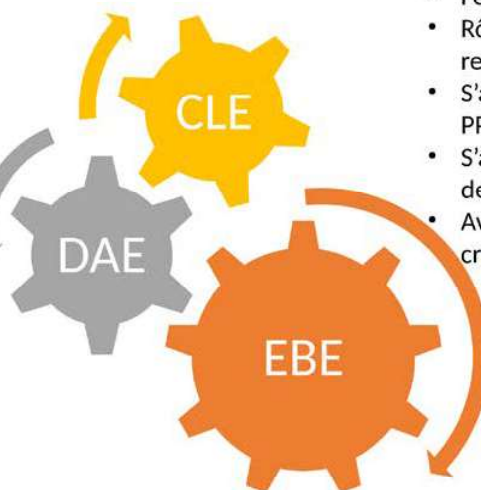
Cartographie des parties prenantes au projet

CLE : Comité Local pour l'Emploi

EBE : Entreprise à But d'Emploi

DAE : Droit à l'Emploi St-Thé-Loc

- Anime et coordonne le projet sur le territoire
- Créer et entretient le consensus territorial
- Emploi la coordination
- Emploi la direction dans un 1^{er} temps
- Identifie, mobilise et prépare les PPDE
- Recensement/laboratoire d'activités
- Développement partenarial
- Développement de coopérations locales
- Liant territorial



- Fédérer les acteurs territoriaux
- Rôle politique/de représentation et bienveillance
- S'assurer de l'exhaustivité des PPDE
- S'assurer de la non concurrence des activités
- Avant, pendant et après création de l'EBE
- Emplois les PPDE
- Met en œuvre et développe les activités
- Adapte les activités aux personnes